



## Conseil économique et social

Distr. générale  
29 novembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes  
et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale  
intitulée « Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »: réalisation  
des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines  
critiques et nouvelles mesures et initiatives

### Déclaration de Susila Dharma International Association, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution du Conseil économique et social 1996/31.



## **Déclaration**

### **Prévention des viols en Afrique du Sud**

Déclaration présentée par Susila Dharma International Association, un réseau œuvrant en faveur de la justice sociale et du développement équitable.

### **Problématique: les viols massifs en Afrique du Sud**

Les chiffres relatifs aux viols en Afrique du Sud sont extrêmement choquants. Un tiers des hommes admettent avoir déjà violé quelqu'un et un quart des écoliers déclarent qu'une « tournante » (viol collectif) est « amusante ». De plus, d'après les études, les enseignants sont les auteurs d'un tiers des viols commis dans les écoles.

Quelles en sont les raisons? L'école n'est-elle pas supposée être pour les enfants un lieu sûr où ils peuvent apprendre à faire confiance et à être dignes de confiance? Selon Human Rights Watch, « les filles restent à l'école mais souffrent en silence, car elles ont compris que la soumission est une question de survie et que la violence sexuelle à l'école est inéluctable ».

Durant les derniers mois de l'année 2011, les charges portées contre un enseignant accusé d'avoir violé 11 élèves de son établissement ont été abandonnées pour insuffisance de preuves. (Voir <http://www.iol.co.za>).

Comment se fait-il que les enfants n'aient pas été en mesure de convaincre les autorités des abus subis? Ils ont tiré comme enseignement de l'expérience des filles que leurs plaintes risquaient de se heurter à l'incrédulité des administrateurs, connus pour ne pas prendre au sérieux les affaires d'abus sexuels. Les jeunes filles ont pu avoir l'occasion de constater comment certaines de leurs amies ont été stigmatisées après avoir eu le courage et pris l'initiative de procéder à un signalement. Elles ont peut-être été témoins de la manière dont les chefs d'établissement ont étouffé l'affaire.

Elles sont proches des familles des victimes qui ont été instamment priées d'accepter les « dommages et intérêts pour séduction » dont le montant ne couvre même pas le prix du billet de bus pour se rendre à l'hôpital. Informées par la rumeur ou convaincues de l'existence de ces pratiques, ces filles savent pertinemment que le chef d'établissement ou le policier local ont peut-être perçu leur part de ces versements.

Ces mêmes jeunes gens victimes de viols commis par leurs enseignants sont amenés à croire qu'il est naturel d'avoir des relations sexuelles précoces et des rapports non protégés avec un aîné doté d'une certaine autorité. Craignant de refuser ce type de relations par peur de l'abandon ou de violence, les filles sont faciles à contraindre. Qui plus est, elles ont une perception négative des préservatifs et peu conscience des risques personnels, outre un manque de vie privée et de temps.

Le chômage des femmes noires atteint des taux inacceptables de l'ordre de 70 pour cent, soit 8 fois supérieur à celui des hommes blancs. Cette situation résulte des pratiques discriminatoires d'antan, lorsque les politiques avaient pour objectif de supprimer la majorité noire. L'image des femmes, vues comme des citoyens de seconde zone, et leur pauvreté sont deux facteurs contribuant au taux de viols extrêmement élevé.

Selon un article écrit par Fiona Leach et Pamela Machakanja sur la violence sexuelle dans les écoles, les autres professeurs choisissent souvent d'ignorer ce qui se passe, les chefs d'établissement sont réticents à signaler l'affaire par crainte d'une enquête bureaucratique, et les élèves et parents sont intimidés ou n'ont pas connaissance de la démarche à suivre pour déposer plainte.

Lors d'une réunion d'information en 2002, le Parlement a appris du Département de l'éducation d'Afrique du Sud que certaines de ces relations bénéficient de l'approbation des parents car les éducateurs sont en mesure de fournir de l'argent aux ménages démunis.

La propagation du virus du VIH/sida est alimentée par les viols. En Afrique du Sud, 5,5 millions de personnes vivaient avec le VIH en 2009 – soit près de 11 pour cent de la population totale.

### **Une réponse au problème**

De toute évidence, une bonne part de la sécurité incombe aux individus eux-mêmes, les organes chargés de l'application de la loi étant pour la plupart peu enclins et incapables de poursuivre les auteurs de violence sexuelle. L'éducation et la formation peuvent jouer un rôle crucial pour donner aux jeunes filles et aux femmes les moyens de se défendre. C'est la raison pour laquelle un des membres de Susila Dharma International Association, Susila Dharma France, soutient un projet pilote visant à donner aux femmes et aux filles les moyens de se protéger des viols grâce à une formation à l'autodéfense. Ce projet repose sur le postulat que le taux de viols en Afrique du Sud pourrait être réduit d'au moins 30 pour cent d'ici les cinq prochaines années à condition de fournir aux écoles et communautés des neuf provinces une aide et des fonds suffisants. Le succès du programme repose sur le principe de la formation en cascade, il s'agit en l'occurrence de former des formateurs africains à former eux-mêmes des formateurs, chargés par contrat de se rendre dans les écoles et au sein des communautés et de constituer des groupes de 100 à 200 personnes afin de leur apprendre les techniques de défense contre le viol. Ce programme a bien fonctionné à Nairobi. Dans ses bidonvilles, le nombre de viols a enregistré une baisse allant jusqu'à 30 pour cent suite à la formation menée dans certaines écoles et 1,5 million d'enfants ont ainsi appris à se défendre.

Les initiateurs de cette formation au Kenya, No Means No Worldwide, se rendront en Afrique du Sud pour former les formateurs qui acquerront, dans les deux ans, les qualifications nécessaires pour à leur tour former d'autres formateurs. Trois semaines seulement suffisent à former une centaine de formateurs susceptibles à titre individuel de toucher chaque semaine jusqu'à cent jeunes dans les écoles et la communauté. En Afrique du Sud, aucune organisation n'a abordé le problème du viol au moyen de cours d'autodéfense. Cette organisation dispensera à titre gracieux ou à peu de frais des formations dans les écoles et la communauté.

À Nairobi, No Means No Worldwide a recueilli plus de 3 000 témoignages décrivant la mise en pratique de la formation dans les bidonvilles kenyans afin de se défendre contre des tentatives de viols. Ces témoignages sont incroyables - depuis celui d'un enfant de six ans qui raconte comment il a échappé à un violeur potentiel grâce aux techniques d'autodéfense apprises, jusqu'à celui d'une jeune fille de 15 ans qui a réussi à échapper à trois hommes armés, en passant par le témoignage similaire d'une femme de 65 ans.

Les organisateurs du projet sont d'avis qu'ils peuvent produire des résultats tout aussi étonnants, voire davantage, en Afrique du Sud. Ils envisagent de mettre en œuvre leur action dans le cadre de la campagne 19 jours d'activisme pour la prévention des abus et de la violence envers les enfants et les jeunes, prévue en 2013, et souhaiteraient démarrer le programme parallèlement à l'événement « Innocence Revolution » organisé dans différentes villes du monde entier le 14 avril 2013, pour renforcer la lutte contre les sévices sexuels contre des enfants.

Le programme cible les domaines où les besoins sont le plus criant d'après les études menées. Ainsi l'étude nationale sur la violence scolaire menée en 2007 par le Centre pour la justice et la prévention du crime a montré que 59,2 pour cent des jeunes écolières du primaire ont été victimes de trois agressions ou plus, perpétrées dans 85,94 pour cent des cas par un autre élève.

La formation comprend un volet spécifique destiné aux garçons, afin de les amener à changer d'attitude. Les clubs de lutte contre le viol sont propres à une tranche d'âge et déploient des activités permanentes, les garçons (et les filles) apprenant chaque année de compétences et connaissances nouvelles adaptées à leur âge aussi bien à l'école que dans leur communauté.

Par ailleurs, les hommes sont particulièrement invités à postuler comme formateurs afin de servir de modèles aux jeunes garçons et d'interlocuteurs auprès d'autres hommes de la communauté dans le cadre du programme. Les églises, les mosquées et les synagogues seront l'une des premières priorités du programme afin notamment d'assurer la visibilité des formateurs et faire en sorte qu'ils soient perçus comme des acteurs engagés dans la communauté. Il s'agira entre autres de prévoir la couverture médiatique de l'ensemble des conférences et des formations dispensées et d'assurer cette visibilité sur le terrain. La démarche inclura également l'intégration du programme dans les autres programmes déjà en cours et visant à modifier les attitudes culturelles.

En temps utile, des négociations seront engagées avec le gouvernement d'Afrique du Sud afin d'inscrire la formation dans le cursus éducatif et de faire des formateurs des assistants scolaires. Des femmes travaillent déjà à cet effet dans les salles de classe de certaines écoles d'Afrique du Sud, où elles ont pour rôle d'épauler les enseignants. L'objectif est de parvenir à ce que leur présence en salle de classe soit progressivement perçue par les élèves comme un soutien (en particulier pour les filles, et notamment au niveau de l'enseignement secondaire). L'une des tâches essentielles qui leur sont dévolues est de recueillir les notes des élèves afin d'éviter le contact de ces derniers avec les enseignants. Les professeurs ont ainsi moins l'occasion de manipuler les jeunes filles et de les exploiter sexuellement en échange de meilleures notes. Les assistants scolaires effectuent également des visites à domicile. Il est rendu compte mensuellement à un surveillant de l'assiduité à l'école des jeunes filles et des activités menées.

L'initiative des assistants scolaires s'est avérée fructueuse en Guinée et en Sierra Léone où elle a été mise en œuvre la première fois. Des femmes peu instruites ont bénéficié d'une courte formation à la sûreté et la sécurité ainsi qu'à la législation en matière de protection de l'enfance, avant d'intégrer les salles de classe où elles côtoient toute la journée les jeunes écolières. Les organisateurs du projet sont d'avis qu'en introduisant, à titre expérimental au départ, des assistants scolaires dans un petit nombre d'écoles, les résultats obtenus peuvent servir à négocier avec le Département de l'éducation pour qu'il s'engage directement et par contrat auprès

d'entreprises sociales ou de coopératives créées par ces femmes. C'est aussi l'occasion de donner aux femmes des possibilités d'entrepreneuriat et de les aider à faire le premier pas vers « l'ascenseur éducatif ».

Les solutions apportées à ces problèmes endémiques doivent être multiples et multisectorielles et impliquer à la fois le gouvernement (au niveau national, régional et local) et la société civile. Susila Dharma International Association contribue à la réponse de la société civile à cette situation et invite instamment d'autres secteurs à endosser une part de responsabilité. Nous voudrions de ce fait appeler les autorités sud-africaines à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'attaquer à ce problème grave.

---